

CAMPUS DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS



Vers de nouveaux modes de coopération entre l'École, les entreprises et les collectivités territoriales

L'assistance nombreuse à cette rencontre (près de 80 personnes), composée d'un public averti (personnes déjà impliquées dans des campus, des témoins, des animateurs...) a manifesté très clairement son intérêt pour les présentations faites qui ont permis à chacun une meilleure connaissance de ce dispositif en cours de développement, décliné de diverses façons selon les territoires. L'Afdet avait fait le choix de convier des acteurs témoignant de la diversité des campus par la diversité de secteurs d'activités et de territoires géographiquement et économiquement différents.

Des représentants de quatre campus ont pu témoigner de leur expérience :

- campus de l'Aéronautique en Pays de Loire: Jean-Pierre Moreau (délégué académique à la formation professionnelle initiale et continue -dafpic-représentant William Marois, recteur de l'académie de Nantes), Dominique Vallée, chef de travaux au lycée Brossaud-Blanchon de Saint-Nazaire ;

- campus du Bois : Anne-Marie Messe, déléguée académique aux enseignements techniques -daet- de l'académie de Nancy-Metz, Pascal Triboulot, directeur de l'ENSTIB d'Epinal (École nationale supérieure des technologies et industries du bois), Philippe Schwartz, adjoint au directeur général des services au conseil régional de Lorraine ;

- campus Design, matériaux & innovation en Auvergne : Christelle Lacouture, chargée de mission au conseil général d'Auvergne, Frédéric Bromont, proviseur du lycée Jean Monnet d'Yzeure ;

- campus Énergies et efficacité énergétique de Haute Normandie : Didier Pinel, proviseur au lycée Guy de Maupassant et Descartes de Fécamp.

Les campus des métiers et des qualifications : de quoi s'agit-il ?

Ils sont construits autour d'un secteur d'activité correspondant à un enjeu économique national ou régional, porté par la collectivité régionale et les autorités académiques impliquant les acteurs économiques du secteur concerné. Ils fédèrent des acteurs de la formation professionnelle autour d'une filière économique dans le but de structurer une offre de formation cohérente en adéquation avec les besoins en emplois du territoire local ou national. Ils recherchent des synergies entre des lycées professionnels et technologiques, des centres de formation d'apprentis, des organismes de formation continue, des établissements d'enseignement supérieur, des laboratoires de recherche ainsi que des entreprises (pôles de compétitivité, développement de nouvelles filières industrielles...), des branches professionnelles, des associations à caractère sportif et culturel

Regroupant en un même lieu et/ou fonctionnant en réseau d'établissements d'enseignement secondaire et d'enseignement supérieur, ils mobilisent au sein d'un partenariat renforcé ces différents acteurs.

Les filières concernées sont :

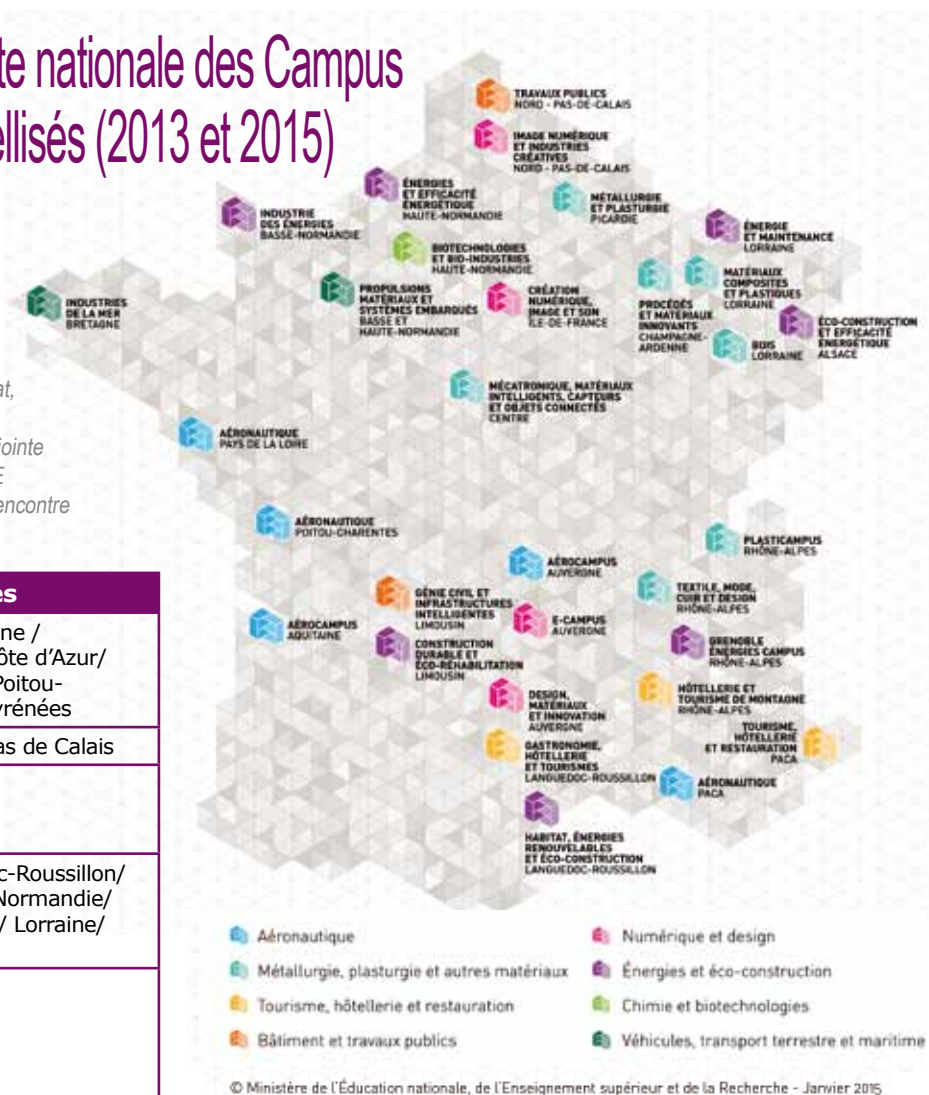
- des filières créatrices d'emploi, telles que celles de l'industrie de la métallurgie, du bâtiment et des travaux publics, des industries graphiques, de l'énergie mais aussi de l'hôtellerie-restauration et d'autres secteurs des services ;
- des filières d'avenir, en lien notamment avec les technologies génériques, dont le numérique, la santé et l'économie du vivant, la transition énergétique ou la sécurisation des informations et des transactions.

L'Afdet a organisé le 13 octobre 2015 au lycée Marcel Deprez de Paris, en partenariat avec Agefa PME une rencontre qui avait pour objectif de faire un point concret sur les campus des métiers et des qualifications existants afin de mettre en évidence les points de convergence dans leur création, leur mise en œuvre, leur fonctionnement, leurs synergies dans un esprit de mutualisation.

Carte nationale des Campus labellisés (2013 et 2015)



Hélène Cénat, (à gauche) directrice adjointe d'Agefa PME a ouvert la rencontre



Les campus par familles d'activités	
Aéronautique & spatial	Aquitaine/ Auvergne / Provence-Alpes-Côte d'Azur/ Pays de la Loire/ Poitou-Charentes/Midi-Pyrénées
Bâtiment - Travaux publics	Limousin/ Nord-Pas de Calais
Chimie et biotechnologies Industries cosmétiques et pharmaceutiques	Haute Normandie Centre
Energies, écoconstruction	Alsace /Languedoc-Roussillon/ Limousin /Basse-Normandie/ Haute-Normandie/ Lorraine/ Rhône-Alpes
Métallurgie, Plasturgie et autres Matériaux Bois Mécatronique, matériaux intelligents... Procédés et matériaux innovants Métallurgie et plasturgie Matériaux composites et plastiques Plasticampus Textile, mode, cuir, design	Lorraine Centre Champagne-Ardenne Picardie Lorraine Rhône-Alpes Rhône-Alpes
Numérique, Design Technologies et usage numérique	Auvergne/ Ile de France/ Nord-Pas de Calais/ Rennes
Tourisme, hôtellerie, restauration Relation client	Languedoc-Roussillon/ Provence-Alpes-Côte d'Azur/ Rhône-Alpes/Poitiers
Véhicules, Transport terrestre et maritime, Ferroviaire	Basse et Haute-Normandie/ Bretagne/ Nord-Pas de calais

Source : Eduscol (mis à jour au 3 décembre 2015)

A cette carte, s'ajoutent six nouveaux campus labellisés par le ministère à l'issue d'un second appel à projets :

- académie de Poitiers : production culinaire terre-mer et gastronomie
- académie de Marseille : relation client
- académie de Rennes : technologies et usages numériques
- académie de Lille : ferroviaire, de l'industrie automobile et de l'éco-mobilité
- académie d'Orléans-Tours : industries cosmétiques et pharmaceutiques
- académie de Toulouse : aéronautique et spatial.



Intervention du recteur Daniel Bloch, président de la commission de labellisation des campus des métiers et des qualifications

□ La création et la mise en œuvre des campus des métiers et des qualifications

Le recteur Daniel Bloch évoque la genèse des campus, héritiers des « lycées des métiers » créés en 2001. Il précise qu'il s'agit de faire interagir les collectivités avec le système éducatif du pays. L'opération est lancée par une succession d'appels d'offres permettant aux acteurs de se mobiliser dès qu'ils se sentent prêts. Les campus constitués sont labellisés suivant des critères établis. Les buts recherchés sont de :

- réduire les sorties sans qualification,
- élever le niveau de qualification professionnelle des apprenants afin de favoriser l'emploi,
- démocratiser l'accès aux plus hauts niveaux de qualification,
- réduire les inégalités entre les territoires.

Rappel de quelques repères

- proposition inscrite dans la loi d'orientation et de programmation « Pour la refondation de l'École de la République » de juillet 2013.
- création du label « Campus des métiers et des qualifications » par décret en septembre 2014.
- appels à projet lancés par la Dgesco (Direction générale de l'enseignement scolaire) en juin 2013, février 2014 et février 2015.



Le projet Campus des métiers et des qualifications se construit en quatre axes :

1. une labellisation nationale
2. une proposition conjointe du recteur et du président de Région, qui sont maîtres d'ouvrage
3. un fonctionnement en réseaux territoriaux ouverts notamment en direction du monde économique
4. une implication forte de l'enseignement et de la recherche

Les orientations données par le Conseil national éducation économie (CNEE) sont déjà perceptibles, le recteur Bloch répertorie :

- la structure fédérative des campus, scellée par des conventions entre partenaires,
- l'étendue des niveaux de formations, de bac - 3, à bac + 5,
- la consultation systématique des conseils compétents,
- la densification de la relation avec l'en-

seignement supérieur,

- la mise à contribution des directions régionales des ministères concernés (Direccte et DRRT)
- le lien avec les plateformes technologiques, les instituts de recherche technologique, les pôles de compétitivité, le tout créant un climat favorable à l'innovation,
- la coopération avec les instituts Carnot (au nombre de 34), avec les directions régionales de l'Onisep,
- la concrétisation des parcours de réussite vers le CAP, le BTS, en formation continue, en apprentissage et pour la valorisation des acquis d'expérience (VAE).

En ce qui concerne la formation des enseignants, les campus des métiers et des qualifications pourraient servir de point d'appui à une spécialisation des Espés (École supérieure du professorat et de l'éducation), avec une offre de formation à distance pour les candidats relevant d'académies ou de territoires éloignés d'un centre de préparation et la prise en compte des lieux de stage en établissements scolaires.

Le recteur Bloch entend poursuivre sa mission en :

- contribuant à la mise en place du pilotage académique et régional ;
- produisant un « guide d'accompagnement des porteurs de projets et des équipes de direction des campus déjà labellisés ».

Perspectives et conséquences à moyen et long terme

A l'issue de l'exposé du recteur Bloch et des tables rondes animées par Michel Berçot, coordonnateur de Plasticampus (Oyonnax), la rencontre donne lieu à un débat prospectif sur le devenir de cette initiative campus animé par Daniel Bloch.

Les intervenants sont Frédéric Bromont, Jean-Pierre Collignon, IGEN STI, Jean-Pierre Gallo, Jean-Pierre Moreau, et Philippe Schwartz.

Après deux ans d'expérience, Daniel Bloch fait état d'une quarantaine de mises en place et d'une cinquantaine de demandes exprimées. Ce bilan est encourageant, d'autant que l'engagement et l'enthousiasme des premiers acteurs dominent l'esprit de cette rencontre. J-P Col-

lignon constate que le point fort du projet est la création d'un réseau qui permet de dépasser les « baronnies », et de rechercher les complémentarités. Le parcours d'un élève est enrichi par un passage dans des lieux diversifiés. Les moyens sont mutualisés entre les enseignements de différents niveaux. La formation des enseignants permet de pallier les effets de pénuries dans certaines spécialités. Les retombées économiques et sociales dans le territoire hôte du campus sont intéressantes (incubateurs, pépinières d'entreprises...). Le rapprochement du système d'enseignement avec les institutions de recherche technologique débouche sur des formations nouvelles en réponse à des besoins concrets. L'écoute

des conseils régionaux leur fait capter les signaux faibles précurseurs à l'évolution des métiers. Par l'action développée dans les campus, il apparaît aux yeux de tous que la formation professionnelle n'est pas simplement « une offre de deuxième chance » mais un outil de développement économique. L'offre de formation a pour vertu d'attirer des implantations industrielles et par là de créer de l'emploi.

En conclusion, **les campus des métiers et des qualifications apportent un changement culturel salutaire valorisant l'intelligence collective.** Construire ensemble et dépasser ses différences, c'est à la fois un enjeu et un outil qui permettent de relever les défis de notre pays.

TABLES RONDES



Les attentes des partenaires et des décideurs : du travail positif pour aboutir à une offre de formation cohérente

□ **La première table ronde réunit Jean-Pierre Moreau, Christelle Lacouture, Pascal Triboulot et Didier Pinel.**

Leurs témoignages mettent en lumière l'utilité du dispositif « campus », par les résultats positifs obtenus en termes :

- d'orientation des apprenants, de fluidification des parcours, de valeur des formations,
- d'instauration d'un dialogue constructif entre les acteurs,
- d'effacement d'effets indésirables de la concurrence entre établissements de formation pour s'inscrire dans une logique de complémentarité des formations.

Les témoins ne minimisent pas les difficultés rencontrées pour qu'un climat de confiance s'installe progressivement entre les acteurs qui doivent apprendre à travailler ensemble autour d'objectifs partagés. Souvent, ils s'appuient sur des dispositifs existants (« on en faisait depuis deux décennies sans le savoir... ») les faisant évoluer en application des règles des campus, où chaque acteur trouve sa place et sa légitimité. Ce sentiment de « jouer collectif » prend le pas sur les rivalités de situations. Les intervenants de

cette table ronde sont conscients du caractère pionnier de leur action. Ils répondent mieux au besoin évolutif de l'industrie de leur région. Ils ont soin de baliser leur parcours afin d'en faire profiter les futurs acteurs de campus. Ils s'accordent sur le constat d'avoir déjà réussi à constituer, au moyen des campus une offre de formation cohérente.

Le management pédagogique d'un type nouveau qui voit le jour à travers les campus, permet de dépasser les problèmes de concurrence. Le fonctionnement en réseau fait échapper les acteurs discrets à la marginalisation de leur rôle. La propagation du modèle « campus » à des secteurs voisins constitue un nouveau défi qui ne dissuade pas les pionniers de faire partager leur expérience. Ils entreprennent de **faire passer le système éducatif d'une logique de structure à une logique de parcours, pour servir le cheminement de l'apprenant et le besoin des entreprises.**

Ils enchaînent sur les **leviers et freins rencontrés** : *Venir à bout de l'inertie des habitudes par un engagement sans faille au profit du projet!*

Les intervenants représentent la variété des catégories d'acteurs des campus. Leurs exposés convergent vers la nécessité d'un engagement fort dans le projet campus. Il s'en dégage un souci de privilégier les actes et la qualité du contact humain permanent entre tous les acteurs, sans exception, en soignant la constitution du carnet d'adresses. Ils soulignent l'utilité de mettre en place un plan de communication cohérent, afin de rendre lisible à l'extérieur l'action du campus. Il s'agit de créer un nouveau maillage territorial. La mobilisation paraît plus accessible dans les zones où les villes n'atteignent pas la dimension de métropole (l'exemple d'Yzeure, celui de Plasticampus à Oyonnax...).

La préoccupation de disposer des ressources nécessaires est partagée par tous. Les campus fonctionnent avec des budgets modestes. Le besoin de pérenniser le mouvement fait apparaître la nécessité de pourvoir à son financement de manière suffisante et stable. Les regards se tournent vers la taxe d'apprentissage, à laquelle les campus n'ont pas accès en tant que tels. La question requiert une étude spécifique de la part des autorités concernées.

La réalité de terrain : concrétiser la synergie entre formateurs et prescripteurs

□ **La deuxième table ronde réunit Jean-Pierre Moreau, Frédéric Bromont, Anne-Marie Messe, Didier Pinel, Pascal Triboulot et Dominique Vallée.**

Quelques idées émergent :

Le rôle de l'établissement pilote est essentiel. L'animation et la coordination d'entités très différentes, qui ne dialoguaient pas ou peu, requièrent beaucoup d'attention de la part du pilote. Pour animer les commissions, le campus Lorraine du Bois

a mis en place un coordinateur à temps plein et un coordonnateur académique qui font le lien entre les pilotes du projet. Le campus a mis en place un incubateur d'entreprises dédié à la technologie du bois et de ses composés. Des perspectives d'interactions entre les trois campus de la région (de secteurs différents) ont été reconnues. Michel Berçot souligne que la coopération pourra s'étendre au niveau interrégional à travers la rencontre de secteurs complémentaires (exemple,

des Vosges au département de l'Ain...). Les échanges internationaux et l'organisation des stages sont facilités par la structure collégiale. Dominique Vallée fait état des retombées positives résultant d'échanges avec les entreprises. Les professeurs se forment dans les entreprises, les formateurs de l'entreprise viennent en immersion dans les lycées.

Le choix de la structure associative pour le campus présente de nombreux avantages : souplesse, autonomie, simplicité.